

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : { Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

ADMINISTRATION & REDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Les Programmes de l'Enseignement secondaire

Lorsque, pour la première fois, il a été question de diviser en deux sections, l'une plus littéraire, l'autre plus scientifique, les élèves des lycées et collèges, cette bifurcation, bien que placée fort tard, vers la fin des études secondaires, fut condamnée par l'unanimité de l'opinion libérale, et considérée comme une mesure essentiellement réactionnaire.

Aujourd'hui, les deux sections se forment presque à l'entrée des études, pour aboutir ensuite à une « quadrifurcation », et, par un revirement singulier, ce sont les partisans de l'unité des études, bien que comptant parmi eux de très notables républicains, qui sont accusés d'esprit rétrograde et de tendances aristocratiques.

Il y a là un malentendu fâcheux, et même dangereux, qu'il importerait de dissiper.

Nul ne conteste que les besoins de la société moderne soient multiples ; il n'en est pas moins regrettable que le désir d'adapter les études à cette diversité de besoins aboutisse à la nécessité pour les enfants de choisir entre plusieurs directions à un âge où leurs aptitudes sont loin d'être déterminées. Cette spécialisation prématurée n'est nulle part moins inévitable et plus fautive que dans l'enseignement secondaire ; car il n'a aucun caractère propre, aucun droit à être, s'il n'est une culture générale. Puisqu'on va soumettre à une révision les programmes de 1902, ne serait-il pas sage de reculer le plus possible la séparation en sections, et d'autre part de mettre un peu plus de sciences dans les sections littéraires et un peu plus de lettres dans les sections scientifiques, de manière à rendre aisé le passage d'une section à l'autre, — si difficile aujourd'hui, — et à permettre de réparer une erreur, toujours possible, d'aiguillage ?

Mieux encore : pourquoi ne pas rétablir l'unité foncière des études secondaires en limitant la séparation à certaines matières entre lesquelles on aurait le droit d'opter, comme dans le concours actuel de l'École normale et des bourses et dans la préparation à ce concours ? Par exemple, les classes de français, de littérature et d'histoire et certaines classes de sciences seraient communes à tous ; mais on réserverait un certain nombre d'heures par semaine pour les matières à option, d'abord pour les diverses langues vivantes, comme aujourd'hui dans chaque section, puis soit pour un supplément de culture scientifique, soit pour un supplément de culture littéraire. Il y a plus d'inconvénients que d'avantages à ce que, pour les matières communes, les élèves soient répartis en catégories séparées d'après leurs options.

L'important serait d'établir avec le plus grand soin le programme des études communes : 1^o dans la première période des études secondaires ; 2^o après la division en sections, dans le cas peu souhaitable où on la maintiendrait, ou après l'introduction des matières à option.

Je placerai volontiers dans la première période les éléments du latin, en faisant au latin « intensif » et au grec le caractère d'une matière à option. Je crois qu'on peut avoir une bonne culture sans avoir fait de latin ; mais un peu de latin n'aurait rien gâté. Il serait excellent que tous les élèves de l'enseignement secondaire fussent en état de traduire un de ces textes, tels que le vieux « Selecta », qu'on expliquait jadis en sixième. Cela suffirait pour donner à l'enseignement du français sa base naturelle, et aussi pour mettre les élèves en état d'apprendre plus tard très vite, et au besoin sans maître, l'italien et l'espagnol, — à la condition, bien entendu, de profiter de l'occasion pour réformer notre absurde prononciation du latin, ou à tout le moins pour remettre l'accent à sa place, en cessant de dénaturer les vers de Virgile par la substitution d'anapestes et d'iambes aux dactyles et aux spondées qui les terminent.

Quand je parle de faire reposer sur le latin l'enseignement du français, je n'en suis pas moins d'avis qu'il faut

exclure résolument des programmes tout enseignement théorique de grammaire historique. Mais rien n'est plus simple, en expliquant les mots d'un texte, que de faire retrouver par l'élève lui-même les grandes lois phonétiques, et de lui donner l'impression que le latin vit toujours, transplanté ou sur place, et continue à évoluer, dans le français et les autres langues romanes.

La connaissance sérieuse du français et des grandes productions littéraires et artistiques de l'antiquité et des temps modernes devrait être la matière d'un enseignement commun pendant toute la durée des études secondaires. Là encore, point de cours d'histoire de la littérature ni d'histoire de l'art, mais des lectures bien dirigées, donnant lieu à des interrogations (plus tard à des analyses), et, pour l'art, le défilé commenté, sous les yeux des élèves, d'images bien choisies. Il ne manque pas d'extraits traduits des grands écrivains de toutes les époques pour alimenter les classes de littérature générale et les devoirs ou préparations générales. On arriverait ainsi à connaître très suffisamment ce que l'ensemble des grandes littératures offre d'essentiel, sauf pour chaque catégorie d'élèves à étudier plus à fond, dans le texte même, les œuvres écrites dans la ou les langues sur lesquelles aurait porté leur option. Dans l'organisation actuelle, les élèves des différentes sections n'ont que des bribes de connaissances en histoire littéraire, ils manquent de culture générale.

La culture littéraire peut être commencée plus tôt que la culture scientifique, qu'il y aurait avantage à retarder sensiblement, en remplaçant au début les « notions de sciences » par de simples « leçons de choses ». On y gagnerait du temps dans les premières années des études secondaires, et on en gagnerait aussi plus tard en renonçant, pour toute une catégorie d'élèves, à la langue vivante accessoire. L'expérience a prouvé que, sauf de rares exceptions, les candidats au baccalauréat sont extrêmement faibles dans cette seconde langue, qui n'a dès lors pour eux ni valeur éducative ni intérêt utilitaire.

Je me permets de soumettre aux critiques compétents ces quelques idées générales, tout prêt d'ailleurs à me rendre aux objections qui me paraîtraient péremptoires. On n'aboutira à une heureuse solution de ces questions délicates que si, de part et d'autre, on les aborde sans aucun parti-pris, avec le désir sincère de concilier ce qui est conciliable et de relever, par des mesures appropriées, le niveau des études secondaires, sans cesser de les adapter aux conditions de la vie moderne.

L. CLÉDAT.

NOS HOPITAUX

Clinique obstétricale

Un stage complémentaire d'accouchements et de travaux pratiques aura lieu à la Clinique obstétricale du 2 au 30 octobre 1911.

Les docteurs et les étudiants en médecine qui désirent le suivre peuvent se faire inscrire au laboratoire de la clinique ou se présenter simplement le premier jour du cours.

Le droit d'inscription est fixé suivant l'usage à 50 francs.

Université de Dijon

FACULTE DE DROIT INSTITUT PRATIQUE DE DROIT

ANNÉE SCOLAIRE 1911-1912

Ouverture des exercices pratiques : Lundi 13 novembre 1911

L'Institut pratique de droit, créé par l'Université de Dijon et annexé à la Faculté de droit, a pour but d'initier à la pratique des affaires.

L'enseignement a un caractère absolument technique : des modèles d'actes, des dossiers sont mis entre les mains des auditeurs.

Les exercices pratiques dirigés par des professionnels constituent une préparation :

Aux examens pour l'entrée dans la magistrature ;

A la profession d'avocat ou d'avoué ;
Aux concours administratifs (enregistrement, ministères, assistance publique, préfecture de la Seine, concours de l'intendance militaire, etc.).

Ils s'adressent aux étudiants en droit, aux avocats stagiaires, aux candidats aux fonctions administratives ou judiciaires, aux clercs des offices ministériels, à toute personne désirant se former à la pratique des affaires.

Aucun grade ou titre universitaire n'est exigé pour suivre les exercices pratiques de l'Institut ; il suffit de se faire inscrire à la Faculté de droit.

La direction des études est assurée par le doyen de la Faculté de droit, assisté d'un Comité de patronage.

Comité de patronage

Présidents d'honneur : MM. Cunisset-Carnot, premier président de la Cour d'appel ; Bujard, procureur général près la Cour d'appel ; Boirac, recteur de l'Académie, président du Conseil de l'Université de Dijon.

Président : M. Bailly, doyen de la Faculté de droit.

Membres : MM. Party, président du Tribunal civil ; Guiraudet, procureur de la République ; Gavel, directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ; Bernard, président de chambre à la Cour d'appel ; Guerrier, bâtonnier de l'Ordre des avocats ; Darantière, président de la Chambre des notaires de Dijon ; Dupuy, président de la Chambre des avoués près la Cour d'appel ; N..., président de la Chambre des avoués près le Tribunal civil ; Debrand, avocat, docteur en droit, ancien bâtonnier de l'Ordre ; Roux, professeur à la Faculté de droit ; Delpech, professeur à la Faculté de droit ; Huguency, professeur agrégé à la Faculté de droit.

Corps enseignant

1^o Droit fiscal appliqué, M. Capronnier, sous-inspecteur de l'Enregistrement, lundi à 5 heures 3/4 du soir.

2^o Procédure criminelle et administration des Parquets, M. Flamarion, substitut du procureur général, docteur en droit, mardi à 5 heures 3/4 du soir.

3^o Enregistrement, M. Huguency, professeur, mercredi à 5 heures 3/4 du soir.

4^o Procédure civile et commerciale, M. Covillard, avoué, docteur en droit, jeudi à 5 heures 3/4.

5^o Exercices pratiques de droit administratif, M. Delpech, professeur, vendredi à 5 heures 3/4.

6^o Exercices de parole, M. Flamarion, substitut du procureur général, docteur en droit, et M. Fortier, avocat, docteur en droit, samedi à 2 heures du soir.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la Faculté de droit.

Le doyen : E. BAILLY.

Conditions d'admission. — Peuvent se faire inscrire à l'Institut pratique de droit, non seulement les étudiants en droit, mais encore toute personne désirant se former à la pratique des affaires.

Aucun grade ou titre universitaire n'est exigé pour l'inscription, les auditeurs n'ont à produire que leur extrait de naissance. En cas de minorité, l'autorisation du père ou du tuteur est nécessaire.

Durée et régime des études. — La durée des exercices pratiques est de deux ans. Toute personne inscrite à l'Institut pratique peut suivre tous les exercices qui ont lieu chaque semaine ou quelques-uns seulement de ces exercices, à son choix. Cependant les élèves qui désirent obtenir, après deux ans, le certificat d'études pratiques de droit, créé par l'Université de Dijon, doivent suivre quatre exercices par semaine et subir à la fin de la première et de la deuxième année un examen.

Droits de scolarité. — Droit d'inscription aux exercices pratiques : 20 francs par trimestre.

Droit d'immatriculation et de bibliothèque pour les auditeurs non immatriculés comme étudiants : 30 francs par an.

Droit annuel d'examen : 10 francs. (L'examen n'est pas obligatoire).

La première inscription devra être prise du 3 au 15 novembre 1911 ; la deuxième, du 5 au 15 janvier 1912 ; la troisième, du 1^{er} au 15 mars 1912 ; la quatrième, du 1^{er} au 15 mai 1912.

Bibliothèque. — Toutes les personnes inscrites à l'Institut pratique de droit peuvent fréquenter la bibliothèque universitaire.

Les Fouilles de Fourvière

LE FORUM

SUITE

N'allez pas tout de suite conclure, parce que nous trouvons un gros et vilain mur coupant le Forum vetus en deux, que la basilique, l'aerarium et le reste doivent aller rejoindre les laves du volcan du Mont-Cindre. Pas du tout.

En ce moment nous ne devons avoir qu'une impression : quand dans les affaires criminelles les faits viennent d'eux-mêmes se coordonner, sans heurt, les uns à côté des autres, tout le long du fil conducteur, nous nous croyons autorisés à penser que nous sommes dans la bonne voie ; rien de plus. Il en est tout autrement quand on a pris une fausse piste : on reste accroché partout. En l'espèce, nous présumons que nous tenons le bon fil, et nous poursuivons.

Ce mur grossier qui coupait la place en deux ne devait pas, ne pouvait pas faire partie d'un de ces palais de marbre et de porphyres que tant de gens ont décrits, mais que personne n'a vus ; c'est de toute évidence.

L'espace qu'il laissait au sud était étroit, mais au nord, qu'y avait-il ? Actuellement on voit les murs d'un bâtiment affleurant le sol au nord de la basilique, on le voit assez pour constater qu'ils ne sont pas contemporains de notre drame supposé ; s'ils présentent, par la nature des matériaux dont ils sont composés, un intérêt considérable, autant que j'ai pu en juger, en ce moment ils nous sont inutiles. Et pourtant s'il y a eu en cet endroit un lieu de plaisance, un autel dédié à Vénus, un temple de cette déesse, un forum veneris que vous construisez au surplus à votre guise, auquel vous donnez les attributions qui vous plairont, peu m'importe, s'il y a eu un Forum veneris, c'est au nord de ce vieux mur qu'il a dû se trouver.

Ne jouons plus sur les mots Forum vetus ou Forum veneris, parce que ces deux termes ne s'excluent pas, je l'ai dit, je ne veux pas en ces notes rapides, démontrer comme je le pourrais, qu'après les grandes traditions d'Ainay déplacées des Terreaux à Ainay) celles de la Crypta abdiissima de St-Jean (déplacée des Machabées à St-Irénée), celles du Forum veneris sont les plus anciennes, la plus certaines. On les a acceptées sans hésitation pendant tout le moyen âge, et il faut arriver à Ménetrier pour trouver des contradictions. La grande raison qu'on a donnée de l'impossibilité d'un forum veneris à Fourvière, c'est que les Romains ne permettraient jamais le culte de cette déesse en pleine ville.

C'est vrai, pas plus qu'ils ne permettraient qu'on y enterrât, d'après la loi des XII tables ; mais précisément il faut d'abord prouver que la ville était là-haut ! Le joli procédé : la ville était là-haut, parce que le forum y était ! Le Forum veneris ne pouvait pas y être, parce que la ville y était ! Le forum était là-haut, parce que la prison de saint Pothin est à l'Antiquaille ; le caveau de saint Pothin était certainement la prison de saint Pothin, parce qu'il fallait qu'il fût près du Forum.

Les martyrs ont souffert aux Minimes, parce que la prison est à l'Antiquaille et le Forum à Fourvière, et ce pauvre Théâtre est devenu l'Amphithéâtre, parce que la prison est là ; mais la prison est là parce que ce théâtre est l'amphithéâtre où les martyrs ont souffert. Et de tout cela, il n'y a qu'une chose certaine, à savoir que c'est le tombeau d'une Claudia fille de l'empereur Claude enterrée dans son palais, l'Antiquaille, qui a amené ce qu'il y a de plus solide dans tous ces bons raisonnements !

On ne peut s'expliquer l'association singulière et unique dans les Gaules de Forum et de veneris. Dans le Forum Trajan de la chronique de saint Bénigne, il y a une réminiscence du Forum de Trajan à Rome, comme notre basilique du forum est une réplique, comme on dit, de la Basilica Ulpia de Rome, mais forum veneris est un as-

Voire les numéros des 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 août.

semblage sans réminiscence. Il est certain que l'on a toujours cru à un culte d'une déesse Isis, d'une déesse Segeta, d'une Vénus, d'une déesse de la fécondité sans une forme ou une autre en cet endroit.

L'abbé Cahours qui a écrit beaucoup de pages, et de bonnes pages, c'est certain, sur ce sujet pour réfuter l'idée d'un Forum veneris, après mure réflexion, après avoir admis que Mercure a dû avoir un autel à Fourvière, ce qui était logique au centre de la ville, n'en est pas moins forcé à ajouter : « Dans le polythéisme une culte n'en exclut pas un autre : Mercure et Vénus purent donc partager à Fourvière l'encens des Lyonnais. » (Notre-Dame de Fourvière, p. xiv.)

La droiture et la conscience de l'abbé Cahours ne pouvaient conclure autrement, et l'aveu a dû être plutôt dur. Vraiment, pouvons-nous accepter ou refuser à notre gré cette Tradition qui se perd dans la nuit des temps, mais nous ennuie, et accepter telle autre qui nous plait, mais qui est faite d'hier avec toutes les supercheries possibles ? Cette tradition a toutes les qualités requises par l'Eglise, pour les Traditions avec un T, sur lesquelles reposent tant de choses de ses doctrines.

Je ne puis en ces notes rapides suivre cette tradition à travers les âges ; je veux seulement rechercher si quelque chose là-haut peut la justifier, et je continue l'expertise.

Par une déduction aussi simple que celle qui nous a amenés à conjecturer le mur de M. Sainte-Marie Perrin, nous arrivons à supposer qu'en avant de ce mur, au nord, il a dû y avoir un édifice. Cet édifice a existé, et ses ruines nous ont été décrites exactement en 1873, dans *Le Courrier de Lyon*, à l'époque même de leur mise à jour, et dans *La Revue du Lyonnais* (1873 page 36) où je copie textuellement :

« Quand on fit les fouilles de la crypte de la basilique, on trouva effectivement des citernes romaines : presque toute la partie des citernes romaines s'étendait sur l'emplacement de la future basilique, a été détruite à grand renfort de mines, malgré l'excessive dureté de cette construction en béton plus solide que le granit. La façade est assise précisément sur le fond de ce bassin qui est presque de niveau avec l'aire de la crypte. En faisant partir des coups de mine pour étayer les fondations de la tour gauche de cette façade, les ouvriers ont trouvé parmi les monceaux de débris, de cendres et de ruines qui remblaient la citerne romaine depuis une douzaine de siècles, un admirable fragment de chapiteau corinthien en pierre blanche présentant une des volutes d'angle avec deux feuilles d'acanthe du meilleur style et d'une parfaite conservation... »

On a trouvé de grosses briques et des conduites d'eau que l'on remue à pelle, comme si ces ruines du Forum de Trajan avaient été pilées à plaisir. Ce n'est que du côté des citernes, qui paraissent n'avoir jamais éprouvé de vicissitudes depuis leur construction primitive par le triumvir Marc-Antoine, que l'on trouva le sol naturel d'alluvion argileux mêlé de cailloux.

Ainsi voila des témoignages oculaires qui ne sont pas du tout surpris de trouver une citerne au milieu du Forum de Trajan, et qui même, sans sourcilier, nous donnent ce détail curieux, que c'est le triumvir Marc-Antoine qui a construit cette citerne. Tout cela a paru ou ne peut plus naturel et, tout compte fait, est parfaitement dans la note générale de l'histoire classique de Lugdunum. Une citerne au milieu du Forum, à l'endroit précis où Munatius Plancus planta son vexillum rouge !

Que pouvait-elle bien faire en cet endroit ? Je suis pris dans ce dilemme : ou bien il y avait là une propriété, riche tant que vous voudrez, qui avait sa citerne comme toutes les villas que nous connaissons à Fourvière, car aucune, je vous l'expliquerai plus loin,

ne s'approvisionnait d'eau aux aqueducs voisins ; en un mot une villa de plaisance comme les autres ; ou bien s'agit-il du palais ou temple que la légende a toujours, à travers les âges, sans discontinuation, sans interruption fixé en cet endroit en le dédiant toujours à la déesse de la Fécondité ou de l'Amour ?... Je n'ai pas le don des reconstitutions, c'est dommage, car j'aurais beau jeu ; je vous montrerais les prêtresses de Vénus s'ébattant dans ces piscines, à la mode du temps, mode qui s'est perpétuée à Lyon jusque bien près de nous, dans les *Estuves de nos filles de joie* (1), ainsi qu'on en trouve des exemples par centaines dans nos archives. Je pourrais vous décrire ce temple avec ses portiques à colonnes cannelées et à chapiteaux corinthiens, et vous faire assister à sa chute le premier jour de l'automne de l'an 840. Mais tenons-nous, de grâce, aux choses positives, et voyons si le reste quelque chose qui puisse donner raison à cette tradition jadis acceptée par tous, par l'autorité ecclésiastique elle-même, qu'on retrouve dans tant de textes, et qui fait faire la grimace à ceux-là même qui acceptent sans broncher les plus invraisemblables, les plus tintamaresques, si je puis dire.

Il est à noter que notre épigraphie ne nous a absolument rien laissé, pas un mot, que je sache du moins, en dehors de Fourvière, se rapportant à un culte de Vénus. Nos Lyonnaises affectaient beaucoup de dignité familiale, se posaient en rigides *stollatae* ; elles étaient toutes, à en croire leurs tombeaux, *castissimae, innocentissimae*, elles vécutent toutes avec leurs maris sans une faute, *sine ulla lesione, sine ullo jurgio*, sans une macule, *sine ulla macula*, ce qui faisait dire si drôlement à notre vieux chroniqueur « esbahi » que les femmes de Lugdunum n'étaient pas faites du même bois que celles de son temps, ou que leurs maris n'avaient pas les mêmes têtes.

Or c'est précisément sous la chapelle de Fourvière que l'on a trouvé les bijoux dits de la belle Romaine, avec une bague votive à Vénus. Ce n'est pas une des vertueuses *stollatae* de Lugdunum, qui n'estimaient rien au-dessus des grandes vertus de la famille qui portait de pareils bijoux.

On a trouvé à Fourvière encore une première statue de Vénus ; elle fut encastrée sous la chapelle dans une muraille où elle resta fort longtemps. Je n'en sais pas davantage, les bibliothèques sont fermées en ce moment, et je suis dans l'impossibilité de contrôler exactement ce fait.

Mais on trouva une seconde statue de Vénus, plus près de nous, en creusant l'enceinte de Fourvière ; il n'en restait que le tronc en marbre blanc portant un collier de perles ; cette statue fut portée à notre Musée par les soins de Péronon à qui on l'offrit en septembre 1846. (Biblioth. municip. 110203.) (2).

Enfin, en 1830, on découvrit sous Fourvière même, vers le Chemin-Neuf l'inscription suivante :

VENERI
SACRVM

Cette pierre (voir Commarmond, descript. du Musée lapid., p. 427) et C.I.L. prov. lugd., n° 1781 ; citée par le R. P. Tournier, S. J. in Université catholique) fut longtemps encastrée dans un mur de l'Antiquaille et il paraît qu'elle y est encore, mais masquée par un mur.

Si on réunit ces indices en faisceau avec la tradition, on ne peut s'empêcher par leur réunion précisément en ce lieu, d'en tenir compte dans une certaine mesure. On a bâti sur cette esplanade une basilica à 3 nefs avec moins de matériaux, vous pouvez m'en croire, sans préjudice d'autres édifices religieux, etc. Mais pour moi, ce n'est pas suffisant et nous devons continuer.

(1) Dans nos archives et dans les règlements de police jusque près de la Révolution, le mot Estuves est toujours pris comme synonyme de maison de tolérance.

(2) Selon Péronon, le Forum veneris aurait été en dessous du Forum vetus de Trajan, et il admet que son nom lui vient de ce que les marchés s'y tenaient le vendredi, *dies Veneris*.

On a depuis quelque temps une tendance à transporter le Forum au Sud de la place actuelle, soit simplement dans le clos des Dames de la Retraite, soit en admettant que le mur du clos Humbert se prolongeait, comme je l'ai dit, vers l'Antiquaille, puis de la tout le long de l'Esplanade, jusqu'au pavillon Gay.

Ce qui pouvait légitimer cette dernière conception, ce sont quelques marches d'escalier trouvées vers l'Antiquaille et aussitôt on a conclu que cet escalier grimpeait de là au sommet du Forum prolongé jusque-là. Je ne veux pas m'attarder à démontrer ce qu'il y a d'in vraisemblance dans cette conception que représente la mosaïque de saint Pothin dans la basilique. Je rappellerai seulement que dans cette balme on a trouvé des galeries et des ruines romaines, qu'on y a trouvé aussi un mauvais mur dans lequel étaient cachés les bijoux dits de la belle Romaine, des monuments funéraires chez les Pères Récollets, des tuyaux en plomb en grand quantité, etc., toutes choses incompatibles avec cette muraille. Enfin les découvertes faites lors de la construction du collège des Jésuites, 2 et 4, montée de Fourvière, ont démontré péremptoirement que le relief général du sol en cet endroit n'a pas varié depuis l'époque romaine.

On y trouva en effet deux petits édifices, l'un de 6 m. sur 7, l'autre de 5,33 sur 6 m. 97 avec des restes de dalles en marbre et en mosaïques; il y avait des débris de toutes sortes, plaques en marbres, en onyx (?), en porphyre, et un morceau de statue représentant le sommet d'une tête (cheveux et front) « qui offre quelques indices d'une tête de Mercure ».

Il n'en fallait pas davantage au Père Tournier S. J. (*Université Catholique*, 1899) pour tirer les conclusions les plus précises; au Forum devait être, ainsi le veut Vitruve, dit le Père Tournier, un temple de Mercure, mais la partie principale de notre Forum était encombrée déjà de tant d'édifices civils de toutes sortes, qu'il n'y avait pas de place pour ce temple de Mercure; dès lors il ne pouvait être que dans cette partie « la mieux exposée, la seule, en effet, que laissent vide, du côté de l'Est, les autres édifices civils rangés autour du Forum ». « Toutes ces conjectures réunies désignent infailliblement (1) une place déterminée, c'est-à-dire l'angle formé à l'orient par la montée de Fourvière, au nord par la maison des Chapelains, et c'est là, en effet, que viennent d'apparaître (en mars 1899) les traces et les débris de deux édifices, tous deux également riches par leurs matériaux... L'un et l'autre, à cause de leur voisinage du Forum, n'étaient certainement pas des maisons particulières. A l'ouest ils sont des édifices publics, l'existence de leur plan de surface (6 à 7 m. de côté) est déjà un préjugé excluant l'édifice civil, la basilique (?), par exemple. »

Que voulez-vous qu'un pavé mortel comme moi oppose à des raisonnements si logiques et si profonds ? Certainement, ce n'est pas la basilique Ulpia à trois nefs de nos auteurs classiques qui tenait dans ces six mètres, j'en suis bien convaincu, tout autant que le R. P. Tournier. Mais ces minuscules bâtiments ne pouvaient-ils être de simples pavillons de plaisance à colonnades, si ordinaires dans les jardins des Romains ? Dans leurs temples, on voit toujours sur le sol le lieu surélevé où se dressait la statue du Dieu; on n'a rien vu ici, pas plus sur le dallage en carreaux de marbre que sur la mosaïque. J'oubliais au surplus de vous dire que comme toujours, sur notre colline, on a trouvé près de cette mosaïque des débris de monuments funéraires, ou votifs, malheureusement je n'ai pu savoir si leurs sous-bassements

avaient été vus, condition indispensable pour tirer des conclusions; mais toujours on oublie dans les comptes-rendus ce détail capital sans lequel ces monuments ont tout juste la valeur d'un timbre-poste de collection, si je puis ainsi dire. Nous possédons au Palais St-Pierre l'un des plus remarquables musées épigraphiques connus; on nous l'enlève. Sans doute, je m'intéresse au tombeau de Pompéius Félix, et aux leçons qu'on peut tirer de son épigraphie, et après ? Ce monument a été trouvé chez les Récollets, sous Fourvière, et après ? Eh, s'il était en place, sur son socle, il suffit à lui tout seul à prouver que Lugdunum n'était pas là, qu'il ne pouvait avoir été sur cette colline. Mais on ne s'est pas inquiété de ce détail; ce n'est plus qu'un timbre-poste, et hélas, c'est l'histoire de notre admirable collection. On a trouvé des quantités de monuments à Fourvière, montée du Gourguillon, dans les fouilles du Palais de Justice, dans celles de la Manécanterie; jamais, ou autant dire, on ne s'est soucié d'indiquer si ces monuments étaient en place; cette notion cependant entraînait, en raison de la loi des XII tables qui interdisait d'enterrer en ville, toute l'histoire de Lugdunum après elle...

(A suivre.) D^e FLORENCE.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PROFESSIONNEL POPULAIRE

M. Fernand David, dans un récent numéro de l'Officiel, publie son rapport sur une proposition de loi tendant à organiser un enseignement agricole professionnel populaire. L'auteur, à ce sujet, expose les grandes raisons qui militent en faveur de la prise en considération de cette loi; nos lecteurs les liront non sans intérêt :

Si la grandeur économique d'un pays, écrit M. David, dépend de sa force productive, cette force elle-même est liée à l'aptitude du travail de chacun de ses habitants. L'éducation professionnelle apparaît ainsi, comme socialement nécessaire dans l'intérêt supérieur de la collectivité.

Les défenseurs de l'industrie et du commerce de notre pays l'ont admirablement compris. Ils ont su créer autour de l'enseignement technique commercial et industriel un grand mouvement qui s'augmente chaque jour. Des propositions de loi ont été étudiées, déposées et rapportées notamment par notre ancien collègue, M. Astier, et dans cette législature par M. Dron. Des congrès s'organisent auxquels commerçants et industriels s'empressent de participer. C'est ainsi que sur l'initiative de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, le congrès de Roubaix en septembre prochain va s'efforcer de résoudre le problème de l'apprentissage. Le ministre du commerce donne à ces efforts son adhésion et son concours.

Au contraire, rien de comparable n'a été fait pour l'agriculture. On a bien, il est vrai, créé quelques cours d'hiver dans des centres trop rares et qui ne peuvent recueillir que des boursiers peu nombreux ou que les fils privilégiés de cultivateurs aisés. On a aussi organisé quelques écoles ménagères pour les sessions sont trop peu nombreuses pour intéresser la grande masse agricole, enfin des efforts louables ont été tentés dans les établissements d'instruction primaire par quelques esprits clairvoyants dont le ministère de l'instruction publique a le droit de s'enorgueillir et parmi lesquels il convient de citer MM. René Leblanc et Edouard Petit. Mais tout cela est insuffisant.

Le ministère du commerce, pourtant, était en présence d'une situation meilleure que celle faite à l'agriculture. Plus de 131.000 jeunes gens sont en effet instruits à l'heure actuelle soit dans les organisations officielles, soit dans les organismes libres, pendant que le ministère de l'agriculture avec 4 millions de crédits ne donne l'éducation agricole qu'à 2.500 jeunes gens sur 1 million d'enfants de ruraux qu'il faudrait instruire.

Tandis que nous restons dans cette situation déplorable, les pays voisins nous donnent à l'envi des exemples à suivre. L'obligation scolaire qui, chez nous, a soulevé tant de contestations, est beaucoup mieux obéie à l'étranger. Alors que nos enfants quittent l'école à douze ans s'ils sont pourvus du certificat d'études primaires, à treize ans en toute hypothèse, certains pays comme l'Allemagne exigent la fréquentation de l'école jusqu'à quatorze ans.

Quant aux œuvres post-scolaires, elles sont loin d'avoir donné chez nous les résultats obtenus par nos voisins qui ont su faire une obligation post-scolaire d'ordre professionnel. Ce qui a été un des motifs de l'échec, partiel au moins, de nos cours d'adultes, c'est qu'ils s'adressent seulement à l'intelligence générale de l'enfant à un âge où il a besoin d'acquiescer autre chose que des connaissances générales, où il lui faut préparer sa vie sociale de demain, où par conséquent toutes les heures sont précieuses pour lui, où il doit songer au pain quotidien qu'il lui faudra gagner.

En Hongrie, en Suisse, au contraire, les œuvres post-scolaires sont prospères parce qu'à côté des connaissances générales qu'elles permettent de donner on a su faire une part très large à un enseignement professionnel capable de procurer un profit direct et immédiat à celui qui le reçoit. La Hongrie, notamment, donne l'instruction agricole post-scolaire à près de 200.000 enfants.

Ce sont ces exemples qu'il faut suivre. Mais s'il faut que l'éducation professionnelle soit obligatoire pour qu'elle donne des résultats, encore faut-il que cette obligation ne soit pas vexatoire, ni onéreuse. On ne peut obliger le paysan à envoyer au loin et à grands frais ses enfants acquiescer des notions agricoles.

Même les écoles d'hiver, les cours temporaires d'hiver préconisés par M. René Leblanc, qu'on installerait dans les écoles primaires supérieures, les cours complémentaires, les collèges et les écoles pratiques d'agriculture ne résolvent pas le problème parce qu'elles ne peuvent être qu'en très petit nombre et parce qu'elles ne s'adressent qu'à une infime minorité du million de jeunes ruraux à instruire.

Dans son rapport sur le budget de l'agriculture pour l'exercice 1911, puis à la tribune de la Chambre, à la séance du 12 décembre 1910, j'ai indiqué déjà la formule législative simple et sûre qu'il convenait d'adopter à mon sens.

Lorsque Jules Ferry et Paul Bert ont fait l'instruction primaire obligatoire, ils ont mis l'école dans le village parce que c'était là, à côté du foyer familial, qu'il fallait placer l'instituteur, afin que l'instruction ne fût pas trop lourde à ceux qui devaient la recevoir. C'est de cette façon qu'il convient de procéder pour l'enseignement professionnel agricole.

Il est aisé d'utiliser les locaux et le matériel existant dans chaque commune. L'obligation sera légère si on la limite aux mois d'hiver pendant lesquels les agriculteurs n'ont pas besoin de leurs enfants. Les heures nécessaires aux nouveaux cours pourront être avantageusement prélevées pendant cette période sur les heures normales de classe consacrées aux enfants de sept à treize ans, qui seront réduites d'autant. On pourra en profiter pour élargir les programmes primaires, aujourd'hui beaucoup trop tuffus, trop encyclopédiques et pour repor-

ter l'étude de certaines matières dans l'enseignement post-scolaire, à un âge où l'intelligence de l'adolescent sera devenue plus large que ne l'était l'intelligence de l'enfant. De cette manière, on aura à la fois fait la réforme de l'enseignement primaire qui s'impose et créé l'enseignement professionnel post-scolaire dont l'utilité est indiscutable.

Quant aux maîtres, ils sont tout désignés, ce sont nos maîtres et nos maîtresses primaires qui resteront ainsi dans le cadre normal de leur activité actuelle. Ils gagneront les premiers, d'ailleurs, à cette modification, à cette extension de leur rôle social. Ils seront plus rompus aux nécessités locales avec lesquelles ils doivent être en contact journalier, ils comprendront mieux les besoins des paysans, ils vivront mieux de leur vie, ils se feront mieux à la mentalité générale du pays et leur œuvre éducatrice s'en trouvera singulièrement fortifiée.

Ce n'est pas évidemment d'un enseignement exclusivement professionnel qu'il s'agit, mais d'un enseignement semi-général et semi-professionnel. Dans la partie générale, on enseignera, par exemple, aux jeunes gens l'histoire de la civilisation, la géographie économique, l'instruction civique, on formera, en un mot, le citoyen. Dans la partie professionnelle, l'instituteur n'aura pas la prétention d'apprendre à ses jeunes élèves la pratique des opérations culturales, mais le pourquoi et le comment des choses agricoles s'appuyant sur des notions simples de sciences physiques et naturelles; il leur dira, par exemple, ce que sont les engrais, comment on s'en sert, comment on sélectionne les bonnes semences, comment on doit nourrir le bétail et l'améliorer; il leur montrera les bienfaits de l'application des idées de coopération, de mutualité et de prévoyance dans la vie des champs. Ces leçons seront utilement complétées par des visites effectuées sous la direction des maîtres dans des exploitations agricoles judicieusement choisies, où les élèves auront la preuve vivante des profits que peut donner une culture intelligente.

Quant à la partie vraiment pratique de l'éducation des jeunes ruraux, ils la trouveront sur le bien paternel, aux côtés du père de famille, dans le labour de chaque jour. C'est là qu'ils pourront vérifier, utiliser les connaissances acquises dans l'enseignement théorique du maître, et c'est à ce contact qu'ils achèveront la formation de leur esprit.

Cette éducation, bien entendu, ne doit pas s'adresser seulement au jeune homme, mais aussi à la jeune fille. « Pour nos garçons, disait, en 1882, un député de la Côte-d'Or, M. Pierre Joigneaux, il y a des écoles d'agriculture; pour toi, jeune fille de cultivateurs, il n'y a ni école, ni maître, comme il en faudrait. On dit proverbialement que les femmes font et défont les maisons, mais on n'enseigne pas à nos filles ce qu'elles devraient savoir pour les faire toujours et ne les défaire jamais. On ne leur apprend rien de ce qui passionne pour la vie des champs. »

« On s'efforce de souder le jeune homme au sol; on s'efforce d'en détacher la jeune fille; ce que l'on élève d'une main, on le détruit de l'autre. »

« On veut des cultivateurs qui pensent et raisonnent, on ne sait pas leur créer des compagnes dignes d'eux et capables de les guider. Nous voudrions pour nos filles des écoles spéciales. Quand les aurons-nous ? Nous voudrions des écoles de ménagères comme pendant aux écoles d'agriculture. Hors de là pas de progrès rapides, mais la lutte au cœur de la ferme, des tiraillements à n'en plus finir, tendance à avancer d'une part, tendance à reculer de l'autre. »

« Vous voulez que le cultivateur sache distinguer ses terrains, raisonner ses labours, apprécier la valeur de ses engrais, le mérite de ses outils, vous voulez qu'il

se rende compte de la manière de vivre de ses végétaux, c'est fort beau. A cet effet, vous lui faites enseigner toutes sortes de bonnes notions scientifiques, c'est toujours fort bien. Mais, pour Dieu, soyez donc conséquent, et faites pour les filles ce que vous faites pour les garçons. Elles ont dans l'exploitation une plus large part de besogne et de responsabilité. »

Il y a trente ans que Pierre Joigneaux réclamaient avec tant de raison et de force des écoles ménagères pour les filles; le moment est venu de réaliser ses desirs en faisant l'enseignement post-scolaire obligatoire pour elles comme pour les jeunes garçons.

Le programme qui sera appliqué aux jeunes filles sera de même semi-général et semi-professionnel, mais dans son détail il sera modifié de façon à procurer un ensemble de connaissances plus directement utiles à la femme, capable de former de bonnes fermières et de bonnes ménagères.

Une difficulté sérieuse apparaît quand il s'agit d'organiser l'enseignement post-scolaire agricole. C'est la formation des maîtres. Il semble bien pourtant que cette difficulté ne soit pas insoluble.

Le ministre de l'instruction publique, M. Steeg, continuant l'œuvre de son prédécesseur, M. Maurice Faure, s'est préoccupé déjà d'obtenir une meilleure préparation des élèves-maîtres à l'école normale au point de vue agricole, répondant ainsi au vœu maintes fois exprimé par tous les défenseurs de l'agriculture.

Il est tout d'abord nécessaire à ce point de vue de modifier l'arrêté du 4 août 1905 qui a rejeté en troisième année et rendues facultatives les études agricoles à l'école normale; il est nécessaire que ces connaissances comptent au même titre que les autres pour l'obtention du brevet supérieur.

Ce premier résultat étant obtenu tous les jeunes maîtres seront ainsi pourvus de notions agricoles élémentaires. A leur sortie de l'école, en observant les milieux ruraux où ils vivront, en suivant les directions et les cours qui pourront leur être donnés par les professeurs d'agriculture, comme cela se passe en Hongrie par exemple, ils compléteront leur formation intellectuelle et se mettront en état de subir les épreuves du brevet agricole. Ils pourront, semble-t-il, s'y présenter trois ans après l'école normale.

Il paraît juste d'attacher au brevet agricole à créer les mêmes prérogatives qu'au certificat d'aptitude pédagogique, de rendre obligatoire au même titre et de faire bénéficier ceux qui en seront titulaires, d'avantages pécuniaires gradués destinés à les récompenser de leurs efforts.

Sans doute l'enseignement nouveau ne pourra fonctionner dès le premier jour sur l'ensemble du territoire; mais il ne faut pas oublier d'abord que, dans tous nos départements il existe déjà un grand nombre d'instituteurs pourvus de titres agricoles et qui, par goût personnel s'adonnent dès à présent à l'enseignement de l'agriculture. Ceux-là pourront de suite obtenir le brevet agricole et constituer le premier élément du corps enseignant nouveau, dont les rangs iront rapidement s'accroissant. La période de transition sera moins longue qu'on pourrait le craindre et les programmes de nos écoles rurales seront rapidement transformés.

Le ministère de l'instruction publique a déjà surmonté des difficultés du même ordre lorsqu'il a institué et progressivement exigé le certificat d'aptitude pédagogique dont on connaît le succès et les heureux résultats.

Le projet dont il s'agit ici présente enfin cet immense avantage de ne point porter atteinte à l'organisation actuelle de l'enseignement primaire. Les instituteurs conserveront leur statut; ils seront demain comme aujourd'hui placés sous la surveillance des inspecteurs du ministère

de l'instruction publique. Les locaux scolaires ne seront pas non plus détournés de leur affectation présente.

Mais évidemment il a semblé nécessaire d'appeler le ministère de l'agriculture à collaborer à la rédaction des nouveaux programmes, à l'inspection de l'enseignement et à la formation agricole des maîtres. Cette collaboration se produira certainement dans des conditions de bonne harmonie parfaite, puisque les prérogatives qui appartiennent à chacun seront entièrement respectées. Ainsi se trouvera réalisé, sans effort pécuniaire notable, sans difficulté sérieuse, un progrès considérable dont les bienfaits jailliront sur l'ensemble du pays.

Les agriculteurs ne comptent que pour moitié au point de vue numérique dans la nation, mais c'est en eux que résident ses forces neuves.

(A suivre.)

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Jusqu'ici, malgré des recherches continuées sans interruption depuis le milieu du XVIII^e siècle, où Delorme fit connaître ses remarquables travaux sur nos aqueducs, on n'avait pu trouver trace de celui du Mont-d'Or au-delà de la Sauvage, entre Ecully et Champagne. Gabut, à qui l'archéologie lyonnaise est redevable de tant d'intéressantes découvertes et qui avait vainement cherché cet aqueduc pendant plus de vingt ans, en avait conclu qu'il desservait de riches villas vers Ecully, mais sans arriver à Lyon. Après des recherches poursuivies méthodiquement depuis fort longtemps, le docteur Florence, grâce au concours aussi intelligent que précieux de MM. Touchet, père et fils, propriétaires à Champvert, à enlir vu la cet aqueduc, parfaitement conservé avec tous ses caractères : les dimensions et la forme du canal, un léger enduit d'incrustation calcaire qui n'existe dans aucun de nos autres aqueducs, l'altitude à laquelle il a été trouvé précisaient vers l'endroit prévu d'avance, permettent d'affirmer, presque à coup sûr, qu'il s'agit bien de l'aqueduc du Mont-d'Or. Le docteur Florence croit qu'il pourra aisément fixer maintenant le tracé exact de cet aqueduc depuis la Sauvage (près Champagne) jusqu'à Lugdunum. Il publiera le résultat de ses recherches en abordant dans les articles intitulés : *Les Fouilles de Fourvières*, la question des aqueducs.

DERNIERES NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

- Bourget : Maladies de l'estomac, 2^e édit., br. 5 fr., net 4 fr. 50.
- Appel Paul : Traité de mécanique rationnelle, tome II, 3^e édit., br. 20 fr., net 18 fr.
- Mario : La pratique neurologique, cart. 30 fr., net 27 fr.
- Courat Edouard : Cours d'analyse neurasthéniques, tome II, br. 20 fr., net 18 fr.
- Heckel Francis : Grandes et petites obésités, cure radicale, br. 12 fr., net 11 fr.
- Silvanus Thompson : Machines dynamiques électriques, courant continu, tome 1^{er}, 4^e édit., cart. 35 fr., net 31 fr. 50.
- Larat, Durand, Fardel, etc. : Formulaire des agents physiques, cart. 6 fr., net 5 fr. 50.
- Arnoux : Essai de géométrie analytique modulaire à deux dimensions, br. 6 fr., net 5 fr. 50.
- Bumm Ernest : Précis d'obstétrique en 28 leçons, br. 24 fr., net 22 fr. 50.
- Pio et Bonnamour : Maladies des vieillards (Précis), collection Testut, 10 fr., net 9 fr.
- Venton, Duclaux et Robert : Bases et méthodes d'études aérotechniques, cart. 16 fr. 50, net 15 fr.
- Soulié : Anatomie topographique, cart. 16 fr., net 14 fr. 50.
- Colomer : Recherches minières, 3^e édit., 10 fr., net 9 fr.
- E. de Gyon : L'oreille, cart. 6 fr., net 5 fr. 50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

de montrer par quelques chiffres l'état général de l'enseignement spécial à Lyon. Ces chiffres sont fournis par le tableau ci-dessous.

Les 154 élèves actuellement présents soit dans les classes, soit dans l'internat peuvent se décomposer ainsi :

- 50 % d'élèves âgés, indisciplinés, instables, mauvais élèves ou rebut des classes ordinaires ;
- 20 % d'ignorants par suite de non fréquentation ;
- 15 % d'imbéciles ;
- 15 % d'inéducables.

A signaler une douzaine d'épileptiques répartis dans les divers groupes. A l'internat ne sont pas reçus les imbéciles et les épileptiques; les inéducables sont renvoyés après une période d'essai, rendus à leur famille ou placés dans un hospice d'incurables.

L'enquête faite sur l'hérédité ne porte que sur 103 élèves seulement, 53 provenant de l'internat et 50 de la classe de la rue Bossuet. Les instituteurs ou institutrices des autres classes ont déclaré n'avoir pu se procurer des renseignements assez certains ou assez nombreux pour les faire figurer de façon utile dans ce rapport.

Sur les 50 élèves qui ont été inscrits à la classe de perfectionnement (et dont une dizaine n'y ont fait qu'un très court séjour) le maître n'a de renseignements à peu près certains que sur 22; les 28 autres, il n'a que des données vagues sans aucune précision. Ces 22 cas se décomposent ainsi :

Feuilleton du Lyon Universitaire

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES CONGRÈS DE DIJON. — 1911

18^e Section : Pédagogie et Enseignement

Observations faites dans les récentes classes et écoles de perfectionnement de Lyon. — Population scolaire. — Résultats généraux. — Hérédité. — Moyens spéciaux d'enseignement. — Opinions diverses.

par M. E. ROUX

Dans ces dernières années, la question de l'éducation des enfants anormaux scolaires a fait en France un progrès considérable. Il est inutile de rappeler ici grâce à quels efforts un enseignement spécial a été officiellement créé pour eux par la loi du 15 avril 1909. Avant le vote de cette loi, l'éducation des arriérés scolaires était déjà entrée dans la voie des réalités puisqu'il existait sur divers points de notre pays des classes de perfectionnement fondées par les municipalités. Actuellement Paris en compte 3, Levallois-Perret 2, Bordeaux 2, Tours 2, Angers 1 ; le Conseil municipal de Poi-

tiers a décidé la création d'un internat. Notre ville compte 7 classes, 4 de garçons et 3 de filles ; de plus, elle envoie un certain nombre de boursiers dans un internat privé situé à Villeurbanne et dirigé par M. Lafontaine (1) ; cet internat comprend 3 classes spéciales de perfectionnement, 2 de garçons, 1 de filles; c'est donc un total de 10 classes qui se trouvent dans notre région.

On peut donc dire sans crainte que la ville de Lyon tient la première place pour l'importance des sacrifices consentis en faveur des anormaux scolaires; disons tout de suite que c'est à la générosité de la municipalité et surtout à l'inlassable activité et à la ténacité de M. le sénateur Beauvisage que nous sommes redevables de ce résultat. Il a su intéresser au sort des arriérés, grouper et retenir en une florissante société de plus de 110 membres, « l'Œuvre de l'Enfance anormale », des savants, des médecins, des membres des trois ordres d'enseignement, des philanthropes. Par sa propagande, cette société est arrivée à créer à Lyon le mouvement dont nos classes sont les résultats. Modestes collaborateurs de son œuvre, nous vous soumettons les observations que nous avons pu faire dans l'enseignement spécial.

Ces observations ont surtout le mérite de la personnalité. Notre méthode de travail a été en effet assez différente de celle de nos collègues. A Paris et à Bordeaux en particulier, les instituteurs de classes de perfectionnement

(1) Ancien instituteur public, muni du diplôme spécial.

ont travaillé sous le contrôle, très souvent même sous la direction de leur directeur d'école et aussi de leur inspecteur primaire; nous ne pouvons que les féliciter d'avoir eu pour guides des personnes aussi autorisées; ils n'ont pas connu les hésitations, les tâtonnements, les faux pas. A Lyon au contraire, et sur l'avis de M. Beauvisage, nous avons volé de nos propres ailes, avec seulement pour soutien la bienveillante sympathie de nos chefs qui se sont plutôt intéressés à nos travaux pour en constater les résultats que pour leur imprimer une direction spéciale. Par contre, nous avons eu un avantage très appréciable; grâce à l'admirable société dont j'ai parlé plus haut, nous avons eu un local particulier pour nous réunir, une bibliothèque composée exclusivement d'ouvrages spéciaux sur la question de l'enfance anormale, à notre disposition; nous avons pu assister à de nombreuses conférences faites au siège et sous les auspices de la société (2) et participer à des expériences faites à son laboratoire de psychologie. En résumé, nous avons eu la possibilité d'une bonne préparation générale, que nous avons complétée par des études en commun, causeries et discussions sur un sujet donné.

Étant toujours restés unis, nous avons pu fréquemment échanger nos impressions, nous faire part de nos déboires et de nos succès; nous avons pu aussi nous tenir au courant de ce qui

(2) Voir les Comptes rendus annuels de la Société, rue de la Tunisie, 7, Lyon.

se faisait ailleurs; nous avons expérimenté les méthodes ou procédés nouveaux, nous avons fait un choix. De cette étroite et amicale collaboration, il n'est pas toujours résulté une idée unique sur nos classes, une façon uni-

faire part des résultats de l'œuvre entreprise à Lyon, mais plutôt des résultats que nous a donnés une expérience de trois années de pratique de l'enseignement. Trois points nous ont paru présenter un intérêt plus directement

ÉCOLES	GARÇONS ou FILLES	ÉLÈVES INSCRITS		ÉLÈVES AYANT QUITTÉ				SANS RENSEIGNEMENTS		
		depuis la création	actuellement	pour travailler à l'école ordinaire	pour rentrer à l'école ordinaire	décédés	rendus à la famille pour diverses écoles		INTERNES	
Internat de Villeurbanne	g-f.	53	41	1	1	1	3	6	»	
Rue Bossuet	g.	50	17	6	6	2	4	3	9	
Place Morel	g.	43	18	»	1	»	»	»	»	
Rue de la Part-Dieu	g.	47	16	9	10	2	»	3	7	
Rue du Chapeau-Rouge	g.	30	15	5	7	»	»	»	3	
Grande-Rue Guilloitière	f.	44	16	5	2	2	3	3	10	
Rue Montgolfier	f.	25	15	»	»	»	»	»	»	
Rue Jacquard	f.	16	16	»	»	»	»	»	»	
Totaux		308	154	26	26	8	10	15	6	29

sur un effectif de 224 inscrits depuis la création.

Pour l'école de Villeurbanne, les élèves portés dans la colonne « internes » ont été placés : 3 au Perron, 3 à Meyzieu, 1 à Bron, c'est-à-dire dans des hospices ou asiles d'incurables ou d'incapables.

Les 3 rendus aux familles l'ont été pour incapacité, mais pour raisons diverses n'ont pas été placés dans des hospices.

Renseignements incomplets pour les classes de la place Morel, de la rue Montgolfier. La rue Jacquard est nouvelle.

(1) Ou ayant une mauvaise conduite notoire.

que procéder; cette diversité d'opinions qu'on retrouvera dans la suite de notre rapport prouve tout au moins que la question de l'éducation des enfants arriérés n'est pas encore complètement au point.

Nous n'avons pas pour but de vous

utiliser : 1^o ce que sont nos élèves au point de vue de l'hérédité; 2^o procédés spéciaux qui nous ont paru propres à faciliter la tâche de l'institution; 3^o ce qu'on pense et dit de notre œuvre.

Toutefois, avant de traiter ces divers points, nous avons cru indispensable

Toute maladie, quels que soient sa cause ou l'organe qu'elle atteint, est à la fois justiciable d'un traitement local, s'adressant à ses symptômes, d'un traitement général qui aura pour but d'augmenter la résistance de l'organisme et de multiplier ses moyens naturels de lutte. Pour combattre la faiblesse générale et la débilité nerveuse succédant aux maladies graves, à la **VIN NÉMIOU** qui est un vin fortifiant et agréable à prendre, un vin fortifiant et agréable à prendre, il est facile de le remplacer par les **PILULES NÉMIOU** convenant particulièrement aux femmes souffrant d'anémie ou aux jeunes filles en pleine crise de formation. Pour stimuler les fonctions vitales et permettre au corps de faire les frais d'une maladie, les **PRODUITS NÉMIOU** sont d'une efficacité reconnue par l'expérience et la pratique médicale. Vin NémioU, le litre 4 fr. 50 ; le 1/2 litre, 2 fr. 50 ; Pilules NémioU, 3 fr. ; granules sucrés pour les débiles, 4 fr. Dans toutes les pharmacies. Préparé au Laboratoire H. Augé et Cie, 27, rue du Musée, Lyon. — Autres spécialités du même Laboratoire : **FARINAUGE**, aliment chocolaté diététique pour malades ou non ; **DEPURATIF STENOSE** et dragées (âge critique) ; **CAOHETS KEF** contre toutes les douleurs et rhumatismes ; Sirop pectoral **SYLVIOU**, dans bronchites et Capsules SylvioU.

LA MEDECINE PAR LES PLANTES ET LES MALADIES DE PEAU. — Faut-il revenir aux anciennes prescriptions de la thérapeutique et ne croire qu'aux vertus thérapeutiques des plantes dont les huiles, les essences possèdent les meilleurs effets externes, l'eczéma, les dartres, le psoriasis, l'herpès et toutes les affections du cuir chevelu ? Un préparateur habile a su associer des plantes dont les effets salutaires sont très connus aux corps chimiques qui ont à la fois des propriétés calmantes, antiseptiques et qui poussent à la cicatrisation des lésions de la peau. Ce nouveau médicament, le Cadum, est donc indiqué dans toutes les affections cutanées. Au lieu de rajouter à la liste des médicaments employés contre les maladies de peau, on peut remplacer par lui cette liste trop longue déjà. Si la chimie moderne a fait de grandes découvertes, le Cadum est une preuve nouvelle qu'on aurait tort de mépriser le pouvoir médicamenteux des plantes. De même que la triologie : saignare, purgare, clysterium donare, reste encore en vigueur, de même on s'adressera au Cadum, à un médicament où les plantes jouent un grand rôle comme dans l'ancienne médecine pour tarir cette source d'anémie, de désordres physiques, nerveux qu'entraînent les affections de la peau. On trouve le Cadum dans toutes les pharmacies. Boîte d'essai, 0,50. Grandes boîtes, 1 et 2 fr.

G^D BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43
JEUX - JOUETS - PAPERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MENAGE - BROSSENERIE - VANNERIE
PORCELAINES - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE
ENTREE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTREE LIBRE

MALADES ! CONVALESCENTS ! ENFANTS ! ESTOMACS DELICATS !
ESSAYEZ LE **RECONSTITUANT MOYNE** GELÉE STÉRILISÉE
Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.
60 Grammes
DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.
Prix du flacon : 1 Franc.
Livraison ou Expédition à domicile
En vente chez le fabricant : M^{me} V. MOYNE
11, Place de la Miséricorde, LYON.
Téléphone 2.49

ÉCOLE ANSTETT
226, Avenue de Saxe, 226
9^e Année LYON 9^e Année
PRÉPARATION
1^o Aux divers BACCALURÉATS
2^o AUX ÉCOLES NATIONALES d'Agriculture, d'Arts et Métiers d'Architecture
3^o AUX ÉCOLES LYONNAISES de Commerce, Centrale, Chimie et Tannerie Dentaire, Vétérinaire
4^o Aux Concours de Certaines Administrations (Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

AUX CYCLES "FULGOR"
TÉLÉPHONE 44-68 55, Place de la République - LYON TÉLÉPHONE 44-68
RAYON SPÉCIAL VÊTEMENTS, CHAUSSURES, D'ARTICLES DE SPORTS MAILLOTS, CHANDAILS
PRIX et QUALITÉ, sans concurrence
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS
Prix spéciaux à MM. les Docteurs et Étudiants

MESDAMES
Si vous êtes PALES, TRISTES, NERVEUSES
Si vos digestions sont défectueuses, vos fonctions décolorées c'est que vous êtes anémiques
Jeunes mères, jeunes filles, rejetez loin toutes les drogues et demandez vite à votre pharmacien un pot de cette EXCELLENTE NEMOGENE PERROTTON Un pot de NEMOGENE PERROTTON coûte 4 fr. vous donnera un mois et vous permettra de retrouver vos belles couleurs, santé et beauté ! — Dépôt général : Ph. PERROTTON, 15, rue Ferrandière, Lyon et principales pharmacies.

Anc. Maisons CLOT-PHÉLIX et PROBST réunies
BÉAL Frères Succ^s
15, Rue de la République, LYON
TÉLÉPHONE 28-78
MUSIQUE - PIANOS
Vente - Abonnement Vente et Location
Vaste annexe et ateliers de réparations
8, Rue du Pâtre
Salle de Concert, 21, r. Longue, S^{ad} Longue, 15, r. République

Encassements. — Homme sérieux muni des meilleures références, demande encassements à forfait à faire. Conditions particulières pour MM. les docteurs. S'adresser M. Reynaud, bureau du journal.

INSTALLATION de LUMIÈRE et TÉLÉPHONES
Appareils téléphoniques pour réseaux de l'État
Sonneries, Porte-voix, etc.
MAISON A. DALLOZ
9, Rue Gentil, LYON
Téléphone 3-39

La Semaine sportive
Ces temps de chaleur torride sont la morte-saison de tous les sports. Tout le monde est aux eaux, à la montagne ou à la campagne. Seuls les aviateurs nous donnent encore l'impression de gens qui font du sport ; il est vrai qu'ils vont à cent kilomètres à l'heure ! Que dire de ces coureurs à bicyclette qui font Paris-Brest et retour et dont les premiers battent les records des autres années ? Pendant cinquante heures, ils pédalent à 23 kilomètres à l'heure, réellement on peut dire que ce sont des gens bien trempés !!

VARIÉTÉS
Le centenaire du sucre
L'an prochain sera célébré le centenaire de la fabrication du sucre en France. Douai, par la voie de la Société d'agriculture, des sciences et des arts, revendique l'honneur d'être choisie pour le célébrer, parce qu'elle fut le berceau de la fabrication du sucre.
Le docteur Reylier, de Douai, présente pour la première fois, le 27 février 1811, du sucre de betterave fabriqué par son père, à Aubry. 100 livres de racines produisaient 4 livres de sucre meilleur que la cassonade de canne et 3 livres de canne.

CHEMISES, FAUX-COLS et MANCHETTES EN TOUS GENRES
AU MERISIER
Chevreau, Suède, Rennes
Suits d'Officiers et pour auto
Rue de la Barre, 4
CRAVATES
Bretelles, Javalières
Bas et Chaussures
LYON

Eaux MINÉRALES NATURELLES
Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLUARD
DESSAUX & TRUCHON S^{rs}
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

AVIATION
Hellen, un jeune pilote, bat le record de la distance en vingt-quatre heures avec escales. Il devient détenteur de la coupe Michelin.
Marc Poupié fait deux fois la traversée de la Manche, en volant sur la mer 50 kilomètres à l'aller, 40 kilomètres au retour.
Le lieutenant aviateur russe Zolotokhine se tue au cours d'un vol.
Les grandes manœuvres d'aéroplanes dans l'Est continuent avec beaucoup de succès.
Vidart, à Oyonnax, effectue le trajet Oyonnax-Saint-Claude et retour en 33 minutes. La distance est d'environ 50 kilomètres.

LA SEMAINE SPORTIVE
L'un des six écoles de fabrication du sucre, créées par décret du 25 janvier 1812, fut installée bientôt à Douai.
L'arrondissement de Douai donna à la culture de la betterave un rapide développement.
En 1811, il comptait 210 hectares plantés en betteraves, alors que le département du Nord tout entier n'avait que 377 hectares de cette culture.
La Société d'agriculture, des sciences et des arts, qui a son siège à Douai, fait valoir toutes ces raisons pour soutenir sa proposition et déjà elle a prévu le programme des fêtes du centenaire dans ses grandes lignes.
Ce programme comprendrait le premier congrès dans le Nord de toutes les sociétés agricoles, un congrès simultané de tous les fabricants de sucre et chimistes de sucrerie. On examinerait dans ces congrès et on comparerait la situation de la région au point de vue général et sucrier en 1812 et en 1912.
Afin de mettre en relief tous les progrès réalisés au cours du siècle écoulé, une exposition retrospective aurait lieu pour la culture de la betterave et pour la fabrication du sucre.
Enfin une grande fête populaire ne serait autre que la reproduction de la grande fête d'agriculture qui fut célébrée à Douai le 10 messidor an VIII et qui comprenait un immense cortège où figuraient des groupes allégoriques et la Société d'agriculture, des sciences et des arts, ayant à sa tête E.-J.-M. Daoust, son président, membre de la Convention.

CAOUTCHOUC
T. GONTARD
18 et 20, rue Victor-Hugo, LYON
PRIX SPÉCIAUX à MM. les Docteurs et Étudiants, DÉPOSITAIRE EXCLUSIF des ARTICLES de SPORTS de WILLIAMS et C^e, de PARIS

GUTTA, FIBRE, AMIANTE
DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS
Bouillottes, vessies à glace, urinaux, coussins canules, alèses, drap d'hôpital, drains, etc., et tous articles pour malades.
Vêtements imperméables, Chaussures caoutchouc

CYCLISME-HIPPISME
Classement général de Paris-Brest-Paris :
1^o Georget Emile, en 50 h. 13 ; 2^o Lapize ; 3^o Ernest Paul ; 4^o Cornet ; 5^o Vanhouwaert ; 6^o Devoye ; 7^o Heusghem, etc.
Dans le classement des touristes routiers le premier est Heusghem, en 55 h. 30, mais il vient d'être disqualifié pour s'être fait soigner par des soins de coureurs groupés.
Courses d'ânes et de mulets.
La Caisse des écoles de Villeurbanne donnera le 4 et le 11 septembre les réunions annoncées. Ces courses auront lieu au Parc des Sports.

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Éditeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.

SPÉCIALITÉ de CHAUSSURES
Pour Pieds difformes, Bots, etc.
ORTHOPIÉDIE
Pieds plats et reconstructions
Pieds plats articulés pour amputations de pied
PAILLASSON
Fournisseurs des Hôpitaux
3, Rue de l'Hôpital - LYON

GONET
Passage de l'Argue, 75, 77, 79 - LYON
Location de Pianos et d'Instruments à Cordes
FLUTES et CLARINETTES
Spécialité de Mandolines et Guitares
ASSEMBLAGE DE TOUTES MARQUES
D'INSTRUMENTS BOIS et CUIVRE
Envoi du catalogue franco sur demande

A L'OMBRELLE MODERNE
Maison de 1^{er} ordre fondée en 1890
Une des mieux assorties en PARAPLUIES et OMBRELLES, et vendant à des prix défiant toute concurrence
G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON
Seul fabricant vendant directement au consommateur
Prix fixe. Recouvrements et Réparations. Tél. 33-70
Cinq pour 100 aux membres de l'Université

MODERN SCHOOL
ANGLAIS Leçons ITALIEN
ALLEMAND Traductions ESPAGNOL
LYON - 32, Rue de la République, 32 - LYON
A CÔTÉ DES DEUX-PASSAGES

FABRIQUE DE COURONNES
DES
GALERIES MORTUAIRES
13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15
LE PLUS GRAND CHOIX
LE MEILLEUR MARCHÉ
Tout est marqué en chiffres connus
MAISON DE CONFIANCE

Alcoolisme des deux parents	4	Nervosisme des deux parents	1
— du père seul	8	— du père seul (non com-	2
— de la mère seule	0	— pris les alcooliques)	13
Total	12	— de la mère seule	11
Tuberculose des parents ou dans la famille	4	Syphilis (aucune avouée, mais une bien certaine)	2
Nervosisme des deux parents	2	Misère physiolog. des deux parents	2
— de la mère seule	6	— de la mère seule	11
Total	8	— du père seul	2
Syphilis du père avouée par la mère	1		

Ces chiffres sont assez éloquentes par eux-mêmes sans qu'il soit nécessaire de les interpréter longuement. Toutefois une remarque s'impose : il est bien difficile aux instituteurs des classes spéciales de se renseigner sur les choses qui touchent à l'hérédité ; un seul maître sur sept arrive à se documenter et sur 50 % de ses élèves seulement. Le directeur de l'internat, au contraire, obtient beaucoup plus facilement les renseignements qu'il désire, parce qu'il remplace complètement la famille qui est presque obligée de se confier à lui. Ainsi tel élève actuellement pensionnaire à l'internat, mais précédemment inscrit dans une classe, avait été présenté comme appartenant à une famille de santé ordinaire ; on accusait seulement l'accouchement défectueux de l'état de l'enfant ; or, au directeur de l'internat on avoue que cet enfant est le seul vivant de six, qu'il a eu des convulsions jusqu'à sept ans, que la mère est très anémiée et que dans la famille de la mère il y a eu plusieurs décès prématurés d'enfants en bas âge (quelques mois).

Ces renseignements sur l'hérédité sont cependant absolument nécessaires, parfois aussi bien à l'instituteur qu'au médecin, pour instituer un traitement

physique, moral ou intellectuel. Aussi nous essayons de nous éclairer par tous les moyens en notre pouvoir en faisant subir un véritable interrogatoire aux parents, tout en leur présentant aussi adroitement qu'il est possible et en faisant ressortir surtout l'intérêt de l'élève. On se renseigne sur les maladies de l'enfant, son alimentation, ses habitudes, sur la santé de la mère, du père, des frères et sœurs, de la famille en général, sur les aptitudes des frères et sœurs, leur état, etc., en un mot tout ce qui peut mettre sur la trace de la tare héréditaire. On y arrive parfois à l'insu des parents ; ainsi tout dernièrement je recevais un élève présentant tous les signes d'une bonne santé et j'hésitais même à poser à la mère des questions inutiles ; à un moment donné je demande s'il a des frères et des sœurs ; j'apprends qu'il a deux sœurs et un frère plus âgés, les deux sœurs sont dans un sanatorium de la région parce qu'elles « toussaient beaucoup » me dit la mère. Et ainsi j'obtiens un renseignement qui peut avoir une grande valeur.

Une expérience de trois années nous a permis de classer les enfants, au point de vue de l'hérédité, en deux grandes catégories : d'un côté, nous plaçons les enfants d'alcooliques ou de nerveux ; de l'autre, les enfants de tuberculeux ou syphilitiques. Les premiers ont surtout besoin d'être surveillés dans leur alimentation, dans leurs jeux et leurs fréquentations ; leurs facultés intellectuelles ne sont pas équilibrées. Les seconds ont surtout besoin d'une application rigoureuse des règles

de l'hygiène ; leur facultés sont plutôt endormies, il faut les réveiller, les stimuler. Dans cet ordre d'idées, on comprend immédiatement que la classe de perfectionnement ne peut rivaliser avec l'internat. La discipline dans la ration alimentaire, dans l'emploi du temps, dans les jeux, dans les habitudes, est bien souvent le meilleur médecin de nos pauvres déshérités. Nous avons pu en faire l'expérience quelquefois. Tel nerveux nourri chez lui de café et parfois d'alcool, et que la classe spéciale ne pouvait modifier, a trouvé à l'internat de bonnes sœurs fumantes qui ont fortement contribué à améliorer sa santé d'abord et son caractère ensuite. Telle fillette n'était plus reconnue au bout de six mois d'internat, par le médecin qui l'avait soignée précédemment, tellement elle avait repris bonne mine. Tel autre garçon qualifié « enfant terrible » devient de plus en plus sage, car, à la place de l'absinthe du samedi, il trouve tous les jours à son réveil un petit verre... d'huile de foie de morue.

Pour aussi minime qu'elle soit, l'expérience acquise nous permet dans les classes de perfectionnement de diagnostiquer presque à coup sûr dans laquelle des deux grandes catégories doivent être placés nos élèves, et, en même temps, nous indique notre attitude ou notre ligne de conduite ; car, comme le dit l'un des nôtres, M. Picornot, « avec ces enfants, il faut être tour à tour patient et sévère, pacifique et inflexible ; tâche qui n'est pas toujours aisée. » Cette expérience nous a montré les meilleurs moyens d'éducation développant l'intelligence et la moralité

tout en améliorant la santé. En première ligne nous plaçons l'enseignement de la gymnastique dont notre collègue Mme Chaillet, dit : « Elle est fort goûtée, surtout des instables. Aux mouvements lents et silencieux de la gymnastique suédoise succèdent les mouvements rythmés de la gymnastique ordinaire officielle. Les mouvements sont fréquemment accompagnés de chant ; la gymnastique est un puissant moyen de discipline et aide à la formation de la volonté... » Les instituteurs de l'internat en vantent également les bienfaits.

Noterai-je ici tout le bien que, nos collègues disent de la leçon de choses qui consiste à mettre entre les mains des élèves les objets mêmes : sucre, sel, pain, charbon, allumettes, chandelle, etc., pour les leur faire voir, observer, toucher, palper, sentir, goûter, etc. ? C'est presque inutile ; cette leçon est pour nous toute la base de l'enseignement : « Elle concourt non seulement à l'acquisition de connaissances générales, mais aussi à l'étude de la langue. Elle permet d'excellentes leçons d'élocution, de rédaction, de vie pratique. »

Un enseignement dont l'importance est primordiale aussi dans l'éducation des arriérés est celui du travail manuel. Des communications ont été faites sur ce sujet dans différents congrès par M. le sénateur Beauvisage. D'autres avec lui ont cité ce qui avait été fait dans cette voie dans plusieurs villes. On a peu parlé de ce qu'avaient fait les instituteurs lyonnais (je prie de considérer que je parle surtout pour mes col-

lègues) ; cependant si l'on réunissait tous les exercices qu'ils ont fait exécuter, toutes les remarques qu'ils ont pu faire, tous les modèles qu'ils ont créés, on aurait une collection comparable à n'importe quelle autre du même genre. Tous les genres de travaux y sont représentés : pliage et découpage du papier, cartonnage, fil de fer, travaux en raphia, travaux en bois, vannerie, modelage, couture, broderie, etc. Nous avons là encore conservé notre liberté d'allures.

Quelques-uns parmi nous ont pensé que le travail manuel des arriérés scolaires devait surtout être une préparation générale à l'apprentissage et non pas un commencement d'apprentissage, puisque nous n'avons pas d'ateliers, et par conséquent, s'en tenir à l'éducation de l'œil et de la main. D'autres, au contraire, pensent avec M. Chaillet « que c'est dans l'éducation manuelle que réside le problème de l'utilisation de ces déchets scolaires qu'on appelle les arriérés. Vouloir les instruire, c'est trop souvent perdre son temps et j'estime, dit-il, que la plus grande partie de notre emploi du temps doit être absorbée par l'éducation manuelle. Il faut faire confectionner aux enfants des objets réellement utiles. Le travail manuel doit toujours être dirigé du côté utilitaire ». Et de fait notre collègue est arrivé à faire confectionner par ses élèves toute une collection d'objets pratiquement utilisables et que les enfants sont très fiers d'emporter dans leurs familles.

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE
du 25 août 1911

1. L'Art à l'école (suite et fin) (Mme Michaud);
2. Asiles publics d'aliénés; le recrutement des internes;
3. Les Fouilles de Fourvières (Dr Florence);
4. Les Ecoles chinoises;
5. Les Arts décoratifs;
6. La Sociologie américaine, Lester F. Ward (suite et fin) (Burlé);
7. Corda Frates;
8. Livret des Etudiants étrangers;
9. Bibliographie;
10. Echos des spectacles.

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Voulez-vous être bien habillés et pas cher? Allez
Au Tailleur Moderne
55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1
VOIR LES STALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUTES DE LA SAISON
Une réduction de 5/0 sera consentie à tout acheteur porteur de sa carte d'étudiant ou d'un n° de Lyon Universitaire

(par Valence ou Veynes), Chambéry (ou vice-versa). — Première classe : 280 fr.; 2^e classe : 240 fr.

Nota. — Les voyageurs partant des gares P.-L.-M. autres que celles situées sur l'itinéraire des grands circulaires peuvent obtenir, pour rejoindre cet itinéraire, des billets d'aller et retour au tarif ordinaire (G. V. n° 2), mais dont la validité est la même que celle des billets circulaires auxquels ils se soudent. Faculté de prolongation de deux fois 23 jours dans les mêmes conditions que celle des billets circulaires. Demander ces billets trois jours à l'avance à la gare de départ en même temps que le billet circulaire.

2^o Circulaires partiels (Validité : 15 jours).
a) Aix-les-Bains-Chamonix (3 itinéraires). — 1^o Col des Aravis et Gorges de l'Arly : Aix-les-Bains, Anney, Thônes, Le Fayet, Chamonix, Albertville, Aix-les-Bains (ou vice-versa); parcours en auto : Thônes, Le Fayet, Albertville (ou vice-versa). — Première classe : 44 fr. 25; 2^e classe : 38 fr. 25.
2^o Gorges de l'Arly : Aix-les-Bains, Albertville, Le Fayet, Chamonix, Aix-les-Bains; d'Albertville au Fayet en auto (ou vice-versa). — Première classe : 35 fr. 10; 2^e classe : 27 fr. 15.
3^o Col des Aravis : Aix-les-Bains, Anney, Thônes, Le Fayet, Chamonix, Aix-les-Bains ou vice-versa; de Thônes au Fayet en auto (ou vice-versa). — Première classe : 36 fr. 80; 2^e classe : 29 fr. 35.
b) Evian-Chamonix. — Evian (auto), Le Fayet (chemin de fer), Chamonix, Evian. — Première classe : 33 fr. 45; 2^e classe : 27 fr. 55.
c) Grenoble-Galibier. — Grenoble, Bourg-Oisans (auto), cols du Lautaret et du Gaubier, Saint-Jean-de-Maurienne (chemin de fer), Chambéry, Montmélan, Grenoble. — Première classe : 46 fr. 05; 2^e classe : 42 fr. 90.

Avis important. — Pour les nombreux parcours complémentaires se rattachant aux voyages ci-dessus, la délivrance des billets, la location à l'avance des places d'auto-cars, horaires, consulter les prospectus détaillés délivrés gratuitement dans les gares, bureaux de ville de la Compagnie ou Agences de voyages.

LES GRANDS CIRCULAIRES DE LA ROUTE DES ALPES (à prix réduits). — Le parcours de la Route des Alpes, grand service d'auto-cars Evian-Nice en cinq étapes, du 1^{er} juillet au 15 septembre, est compris en entier dans les grands circulaires : Evian-Nice : 1^{re} classe, 200 fr.; 2^e classe, 180 fr.

Paris-Evian-Nice : 1^{re} classe, 280 fr.; 2^e classe, 240 fr. Validité : 45 jours. Avec faculté de prolongation de deux fois 23 jours moyennant un supplément de 10 % chaque fois.

Ces billets, qui laissent au voyageur le choix entre plusieurs itinéraires, comportent de nombreux coupons de parcours complémentaires qui permettent d'obtenir, sur divers services d'autos, etc. des billets à prix réduits d'au moins 10 %. Ils donnent la faculté de visiter en détail l'ensemble des Alpes françaises.

On peut rejoindre l'itinéraire des grands circulaires au départ de toutes les gares du réseau P.-L.-M. au moyen de billets d'aller et retour ordinaires dont la durée de validité est la même que celle

(normale ou prolongée) des circulaires auxquels ils se soudent.

Indépendamment des grands circulaires, il existe de multiples combinaisons de circulaires partiels (auto et chemin de fer):

Evian-Chamonix, Aix-les-Bains-Chamonix, Grenoble-Galibier.

RELATIONS ENTRE MARSEILLE, NIMES, LYON ET VICHY. — Train express quotidien entre Lyon et Vichy, en correspondance directe avec le Midi de la France.

Aller. — Départ de Marseille, 8 h. 55 matin (1^{re} et 2^e classes), 6 h. m. (1^{re}, 2^e et 3^e cl.); de Nîmes, 9 h. 20 m. (1^{re}, 2^e cl.), 6 h. 50 m. (1^{re}, 2^e, 3^e cl.), de Lyon-Perrache, 2 h. 55 soir (1^{re}, 2^e, 3^e classes).

Retour. — Départ de Vichy, 11 h. 56 matin (1^{re}, 2^e classes); de Lyon-Perrache, 5 h. 23 soir (1^{re}, 2^e cl.), 5 h. 52 soir (1^{re}, 2^e, 3^e classes).

Echos des Spectacles

NOUVEAU-THÉÂTRE (tournée Kartal). — Un *Mariage scandaleux* obtient chaque soir un grand succès. Devant ce succès persistant mais que tout justifie, *Un Mariage scandaleux* sera joué jusqu'au dimanche soir 3 septembre inclusivement. Ceux qui n'ont pu venir à la matinée de dimanche dernier, peuvent s'assurer de leur place pour la matinée de dimanche 3 septembre : ce sera l'avant-dernière représentation de *Un Mariage scandaleux*.

THÉÂTRE CASINO-KURSAAL. — Le grand championnat international de luttas de femmes pour 1911 a commencé mercredi soir au Casino-Kursaal devant une salle comble, car le Tout-Lyon sportif et le Tout-Lyon des premières s'étaient donné rendez-vous pour assister à cette intéressante représentation de débuts du championnat, qui met en concurrence tous les principaux athlètes féminins du monde entier. Au nombre de ces concurrentes, il faut citer Mlle Weber (Westphalie), 68 kil.; Mlle Heideck (Autriche), 65 kil.; Mlle Langer (Allemagne), 66 kil.; Mlle Santarelo (Espagne), 86 kil.; Mlle Hovivath (Hongrie), 60 kil.; Mlle Brumbach, maîtresse luttuse de Munich (Bavière), 76 kil.; Mlle Van der Straeten, championne de la Hollande, 87 kil.; Mlle Jansen, championne de Danemark, 70 kil., et il faut signaler tout particulièrement la Française, Mlle Philippe, professeur de culture physique à Paris, pesant 87 kil. et la jolie seniorita Sid Morgan, mulâtresse, professeur de lutte à Rio-de-Janeiro, championne d'Amérique pour 1910, 85 kil. Ces deux athlètes, dès leur présentation, hier soir, paraissent avoir obtenu d'emblée toute la sympathie du public; de taille et de force égales, connaissant à fond toute la science des luttas, elles resteront probablement pour se disputer finalement le championnat et elles donneront lieu sûrement à une série de rencontres qui promettent d'être du plus vif intérêt. Ces luttas sont appelées à un succès croissant, n'étant pas, comme beaucoup de luttas de femmes présentées jusqu'à ce jour, une simple exhi-

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES
PHONOGRAPHES PATHÉ
DÉPÔT DE LYON : 15, Rue de la République
PRIX DE GROS Spécialement accordés à MM. les PHARMACIENS
ENVOI DES CATALOGUES ET RÉPERTOIRES ILLUSTRÉS FRANCO
Pour la Vente en Gros : 3, Quai de l'Hôpital, LYON

biton, mais bien une attraction de tout premier ordre et d'une correction parfaite.

Chaque soir, avant les luttas, la première et seconde partie du programme sont entièrement consacrées aux numéros lyriques, attractions et vedettes. Vendredi débuts : Rivière, chanteuse étoile; Boumesier, le célèbre virtuose hollandais; Rudolphi, imitateur du Palais d'été de Bruxelles; Les Rhodas, équilibristes; Delson, chanteur comique.

Lundi 4 septembre, fin de championnat de luttas de femmes. Mardi 5, grande soirée de gala.

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Le beau temps et la chaleur persistent, et malgré cela, tous les établissements d'hiver de notre ville ont ouvert leurs portes; il faut donc s'en rapporter à la sage maxime : la concurrence est l'âme du commerce; mais ce qui fera toujours la supériorité de l'Olympia, c'est le bon air et la salubrité fraîcheur que l'on trouve chaque soir au coquet et vaste music-hall estival de la rue Duquesne, où tant que l'on aura cette chaleur, on trouvera le bien-être et le plus attrayant spectacle de l'actualité. Il est donc inutile de s'enfermer dans une salle close pour se divertir quand, en plein air, on peut contempler le seul et vrai programme de music-hall dont la grande vedette est tenue par les célèbres *Minstrels parisiens* qui furent le plus grand succès de l'année à l'Alhambra et aux Ambassadeurs de Paris. Depuis vendredi, c'est un très, très gros succès pour ce numéro essentiellement artistique, monté par le baryton à la voix mélodieuse, Francis Marty, si réputé à Lyon. Francis Marty s'est assuré le concours de deux chanteurs de talent, formant un trio de réels artistes interprétant avec gros succès leurs créations inédites. Et quelles belles attractions se succédant au prodigieux programme de l'Olympia, car les quatre Dewars sont acclamés chaque soir dans leur récréation sportive du plus bel effet; Tom Titt est un clown amusant doublé d'un excellent imitateur d'animaux; les Namtualis sont très appréciés avec leurs pantomimes musicales à transformations, et Bath et Zims sont des excentriques fort drôles. Revenant à la partie lyrique, il faut constater le grand succès obtenu par l'exquise cantatrice Jane Valda, le comique fantaisiste, Max Martel et une troupe d'artistes aux genres variés. Dimanche, grande matinée, ainsi que jeudi, à prix réduits.

HORLOGE-THÉÂTRE-CONCERT. — La réouverture de la coquette Bodinière du cours Lafayette aura lieu dans la première quinzaine de septembre; selon la louable tradition de la maison, une troupe de joyeux comédiens est engagée pour interpréter des ouvrages de la plus exquise gaieté qui procureront de joyeuses soirées, car chacun sait que le rire a été domicile au théâtre-concert de l'Horloge, le Vaudeville lyonnais. A bientôt des détails.

THÉÂTRE SCALA-BIOGRAPH. — Le Théâtre-Scala-Biograph a fait, mercredi, une brillante réouverture. Un public de choix, composé de familles, a pris un plai-

sir extrême à un spectacle dont le double mérite est celui de la nouveauté et de la variété. Le directeur de la Scala se tient au courant de toutes les améliorations, des progrès que la science cinématographique réalise chaque jour et les applique aussitôt à ses appareils. Les défauts du début ont totalement disparu et les scènes se déroulent avec une merveilleuse réalité.

Les personnages vivent, se meuvent, traduisent leurs sentiments d'une façon si parfaite, ont une mimique si juste et si vraie que le spectateur a devant les yeux non plus une reproduction mécanique, mais les acteurs eux-mêmes vivant leurs scènes, les animant de leur souffle, jouant pour le public qui les applaudit. Le tragique succède au comique, les larmes font place au rire et la série des films n'engendre aucune monotonie, grâce à une mise en scène des plus intéressantes. Un très bon orchestre se fait entendre, parfois un chant, agréable accompagne les gestes du comédien, exprime sa pensée, tandis qu'un jeu de combinaisons acoustiques produit fidèlement les bruits utiles, pour compléter l'illusion.

Est-il besoin d'ajouter que rien n'est plus moral que ce spectacle et que c'est là, sans doute, qu'il faut chercher aussi le secret de son succès.

CINEMA PATHE GROLEE (6, rue Grolee). — Actualité et nouveautés « Pathé frères ». En matinée, séances d'une heure, de 2 heures et demie à 6 heures et demie. Le soir, séance de 9 heures et demie à 11 heures.

ALHAMBRA CINEMA PATHE FRÈRES (21, grande rue de la Guillotière, près la place du Pont). — Tous les jours, grande représentation à 8 heures et demie. Jeudis et dimanches, fêtes-matinées à 2 heures et demie.

CINEMA MONCEY (49, rue Dunois). — Représentation tous les soirs, à 8 heures et demie. Jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 heures et demie. Jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 heures et demie. Changement de programme tous les mardis.

GUIGNOL DU GYMNASE (30, quai Saint-Antoine). — Guignol, l'authentique et indiscutable Guignol, est de retour dans nos murs. Quelles gogandises va-t-il nous dégoiser cette saison? Nous ne le savons pas encore, mais ce dont nous sommes certains, c'est qu'il ouvre les portes de son théâtre au public après-demain samedi, par la parodie de *Roméo et Juliette*.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Réouverture samedi 2 septembre : *Mignon*, parodie; *Les Tribulations de Duroulet*, quadrille lyonnais. Matinée à 2 heures, jeudis et dimanches.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT
Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

Livret des Étudiants Étrangers

ANNÉE SCOLAIRE 1911-1912

Le Conseil de l'Université vient de faire paraître le Livret des Étudiants étrangers pour l'année scolaire 1911-1912. Ce livret est destiné à rendre les plus grands services aux jeunes gens qui viennent en France accomplir leurs études. Ce sera pour eux le complément précieux du « livret » que fait en outre paraître le Conseil de l'Université au commencement de chaque année scolaire et qui contient des renseignements « généraux ».

Le nouveau livret est particulièrement réservé aux étudiants étrangers. Ils trouveront réunis dans cette élégante plaquette, illustrée de nombreuses photographies, tous les documents dont ils pourront avoir besoin, qu'il s'agisse de leur installation matérielle (chambre, pension, etc.), ou qu'ils veuillent se renseigner sur les cours, les leçons des trois branches de l'enseignement supérieur, secondaire, primaire et même professionnel, technique, artistique, etc.

BIBLIOGRAPHIE

ARGUS DE LA PRESSE, fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux.

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet ».

Hector Malot (*Zyte*, p. 70 et 323).

« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger; il y en avait de toutes les langues; les anglais, les allemands dominaient; ils étaient même les plus sérieusement faits ».

Paul Alexis (*Vallobra*, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services ».

(Lettre du marquis de Morès, 1893).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier. Ecrire, 12, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Adresse télégraphique : Archambure-Paris.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés par le Lyon-Universitaire

Mme RAMBAUD-COLLET, pension de famille, rue Vendôme, 109-111-113, près coust. Morand. Prix modéré.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE TURIN (Trains spéciaux, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à marche rapide; réduction jusqu'à 70 % suivant la distance). — La Compagnie P.-L.-M. mettra en marche, à l'occasion de l'Exposition de Turin, dix trains spéciaux pendant le mois de septembre :

1^o Les 8, 15 et 22 septembre, au départ de Paris;

2^o Les 2, 9, 16 et 23 septembre, au départ de Saint-Etienne et de Lyon;

3^o Les 6, 14 et 27 septembre, au départ de Marseille et de Cette.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier, dans un délai de 20 jours.

Délivrance des billets à prix réduits pour ces trains, à partir des dates suivantes dans toutes les gares du réseau :

1^o Les 19 août, 1^{er} septembre et 18 septembre pour les trains au départ de Paris;

2^o Les 16 août, 21 août, 1^{er} septembre et 8 septembre pour les trains au départ de Saint-Etienne et Lyon;

3^o Les 16 août, 24 août et 8 septembre au départ de Marseille et de Cette.

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train, à midi.

Toutes les gares des réseaux de l'Est de l'Etat, du Midi, du Nord et d'Orléans délivreront des billets à prix réduits pour ces trains spéciaux.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

LA ROUTE DES ALPES (1^o Grands circulaires à prix réduits). — 1^{er} juillet-15 septembre. — Validité : 45 jours. — Prolongation de deux fois 23 jours moyennant 10 % chaque fois.

a) Evian-Nice (ou vice-versa). — Parcours de la route des Alpes (grand service d'auto-cars) fermé par le parcours, en chemin de fer, Nice-Evian (ou vice-versa). — Première classe : 200 francs; 2^e classe : 180 fr.

b) Paris-Evian-Nice (ou vice-versa). — Paris-Evian (chemin de fer), Evian-Nice (parcours de la route des Alpes, grand service d'auto-cars). Nice-Paris (chemin de fer) via Lyon-Dijon, ou Grenoble (par Valence ou Veynes), Lyon ou Grenoble

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse
M. LACOMBE
LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON
Médaille de Collaborateur à l'Exposition de Lyon 1904

ÉCOLE DE
Culture Physique
18, Place Balzac, LYON
Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUDE
SANTÉ - FORCE
et BEAUTÉ PLASTIQUE
Agences de tout ordre de soins, de la culture physique et de la gymnastique.
DIMINUTION DE L'OBESITÉ
Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

TEINTURE et DÉGRAISSAGE
Travail soigné, Prix modérés
GLAÇAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES
Deuil en 24 heures
MAISON AYBRAM
6, Avenue Berthelot, LYON
(Près le Pont du Midi)
ON LIVRE À DOMICILE

FARINES POUR RÉGIMES
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINS ET PÂTES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés
H. LENOIR
12, Place de la Miséricorde, LYON

Horlogerie-Bijouterie
Réparations en tous genres
Travail Conscientieux - Prix Modérés
LOUIS BERTIN
Rue de la Charité, 40
(LYON)

Imprimerie WALTENER & C^{ie}
Rue Stella, 3, LYON
THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE

HIPPOSARCINE ROY
Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote
Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche
contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue
Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement
précédant dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement
GIVAUDAN, LAVIROTTE & C^o, 8, Quai des Étroits, LYON
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

Hors Concours DEMANDEZ **SUC SIMON** Liqueur Select Très Digestive
PARIS 1900 LONDRES 1908 PARTOUT LE

GRANDS BAINS DES TERREAUX
5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux (Près la rue d'Algérie)
— LYON —
Établissement de 1^{er} ordre. Traitements et Bains médicinaux, Frictions et Massages, Bains de Vapeur, Hydrothérapie complète.
Charles TRUCCHI, Propriétaire

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE
VILLEFRANCHE-sur-SAONE
COTONS HYDROPHILES
Crêpes Larochette
Catguts, soies, produits stérilisés
Représentant : M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

SAUVEZ VOS CHEVEUX
AVEC LE MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE
EN VENTE PARTOUT, PHARMACIENS, PARFUMIERS
GROS: F. VIBERT, CHIMISTE AV. BERTHELOT, LYON

"OMEGA"
20 fr. comptant, 10 par mois
Marius LECOMTE Fils
15, Quai de Retz, LYON

MAISON DE FAMILLE
Confortablement installée
CHAMBRES ET PENSION SOIGNÉES
Pension à partir de 90 fr., au couché 1.50
1, Quai Gailleton, LYON
Angle de la rue de la Barre

ANIODOL
LE PLUS PUISSANT
Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique.
OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES
S. LUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant).
PUISSANCES (établies par M^r FOUARD, Ch^o à l'INSTITUT PASTEUR)
BACTÉRICIDE 23.40 sur le Bacille typhique
ANTISEPTIQUE 52.85
Celles du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.
SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2^o/10
POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'iodoforme
Echant^o S^o de l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. - SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES
Location, Réparation, Installation
Maison V^o ROBIN & ses Fils
FONDÉE EN 1855
Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON
(Ancien Quai de la Charité)
Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

Teinture, apprêt et dégraissage
PERFECTIONNÉS
Pour hommes, dames et enfants
Maison RÉGNEUX-ARNAUDON
FONDÉE EN 1855
BELLE, Successeur
34, Rue Franklin, 34
— LYON —

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place St-Sulpice, 7, PARIS-6^e
V^o E.-M. DE VOGUÉ Nouveautés de l'Académie Française ÉMILE GEBHART de l'Académie Française
Sous les Lauriers ÉLOGES ACADÉMIQUES
NISARD, BOURGET, HANOTIAUX, EDM. ROSTAND, MAURICE BARRÈS, ETC.
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
Les Routes par le comte d'HAUSSONVILLE
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50
ÉTIENNE LAMY, de l'Académie Française
Quelques œuvres, quelques ouvriers
BRUNETIÈRE, D'AUFFRÈD-PASQUIER, DE LAPARENT, ETC.
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
Au Service des Idées et des Lettres
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50
H. MOCQUILLON
L'Art d'être un Homme
TRAITÉ DE "SELF-EDUCATION"
À l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans
1 vol. in-8. — Prix. 5 fr.
PAUL DÉROULÈDE. — Cornéille et son Œuvre. 1 vol. in-16. Prix. 4 fr.
DEMANDER LE CATALOGUE

La Vieille Église
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50
Les Jardins de l'Histoire
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50
Souvenirs d'un vieil Athénien
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50
De Panurge à Sancho-Pança
MÉLANGES DE LITTÉRATURE EUROPÉENNE
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
EDWARD MONTIER
Les Maries-Louises
ROMAN
1 vol. in-16. — Prix. 2 fr. 50
CH. LESCEUR
Les Coffres-Forts et le Fisc
1 vol. in-16 de 432 pages. — Prix. 3 fr. 50
Pourquoi et comment on fraude le Fisc
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50